

Pôle d'excellence rurale

Qu'est qu'un P.E.R.

Les Pôles d'Excellence Rurale sont des projets favorisant le développement des territoires ruraux qui reçoivent à ce titre un financement partiel de la part de l'Etat.

Afin de recevoir le label "Pôle d'Excellence Rurale", le projet local doit permettre la mise en valeur des territoires ruraux.

La Communauté de Communes Meuse et Semoy a souhaité insufflé un nouveau dynamisme économique en s'appuyant sur le développement touristique. En effet, le territoire n'est pas seulement un territoire industriel ; il possède également des atouts indéniables par ses sites naturels d'exception et son appartenance forte aux légendes ardennaises. Ainsi, forte de ses origines, de ses paysages, de ses légendes de son identité et de ses habitants, la Communauté de Communes de Meuse a pu construire un projet de Pôle d'Excellence Rural intitulé "Tourisme, Nature et Découverte au Coeur des Vallées".

Actions du P.E.R

Action 1 : Valoriser l'attractivité du territoire grâce à plusieurs aménagements structurants

- Aménagement de points de vue
- Réalisation d'une signalétique touristique et mise en place d'entrées de villes
- Aménagement d'un parcours de randonnées ur le thème des "Mythes et Légendes"
- Aménagement du site des 4 Fils Aymon
- Aménagement d'embarcadères pour canoés-kayaks sur la Semoy (action réalisée dans le cadre du Contrat Rivière Semoy-Semois)
- Aménagement d'un parcours de pêche sportive (action réalisée dans le cadre du Contrat Rivière Semoy-Semois)

Action 2 : Améliorer l'offre d'accueil touristique sur le territoire et favoriser la professionnalisation des métiers en lien avec le tourisme

- Création d'un hébergement collectif au Centre d'Initiation à la Nature à la Neuville-aux-Haies
- Mise en place d'un Pass touristique (Action menée par l'Office de Tourisme Communautaire des Boucles de Meuse et Semoy)
- Mise en place de séjours clés en main (Action menée par l'Office de Tourisme Communautaire des Boucles de Meuse et Semoy)
- Emploi de stagiaires (tourisme, hôtellerie-restauration)
- Favoriser la création et la commercialisation de produits locaux

Action 3 : Promouvoir la spécificité du territoire

(Actions menées par l'Office de Tourisme Communautaire des Boucles de Meuse et Semoy)

- Réalisation d'un DVD touristique
- Mise en place d'un site Internet touristique
- Réalisation d'un guide touristique : "Les Vallées de Meuse et Semoy vous invitent..."

Action 4 : Dynamiser l'offre culturelle spécifique au territoire

- Extension et réhabilitation du Centre Culturel de la Métallurgie Ardennaise (ouverture 2008)
- Création d'un calendrier des festivités annuelles (Action menée par l'Office de Tourisme Communautaire des Boucles de Meuse et Semoy)
- Mise en place de cycles de randonnées (Action menée par l'Office de Tourisme Communautaire des Boucles de Meuse et Semoy)
- Création de cycles culturels (Action menée par l'Office de Tourisme Communautaire des Boucles de Meuse et Semoy)